



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

UNE CHARGE D'OPERATION (DMO)

Au sein du pôle assistance technique et administrative aux communes

Cadre d'emploi des techniciens territoriaux Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Sous la responsabilité de la directrice du service vous aurez en charge des missions d'assistance technique auprès des communes membres de la Communauté d'Agglomération.

MISSIONS

- Assurer la conduite d'opérations de travaux confiées au pôle d'assistance aux communes (délégation de maîtrise d'ouvrage, assistance à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'ouvrage directe) : programme, études préalables, conception, réalisation, réception, suivi garantie (maîtrise d'œuvre interne ou externe selon la complexité des travaux).
- Assurer la réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité, de diagnostics techniques en appui aux communes,
- Préparer les documents graphiques et techniques tels que la déclaration préalable ou les autorisations de travaux pour le compte des communes,
- Rédiger les pièces techniques des marchés publics, les rapports d'analyse des offres,
- Assurer le suivi de la passation et de l'exécution des marchés, le suivi des chantiers.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Diplôme Bac + 2 dans le domaine du bâtiment,
- Expérience significative sur des fonctions équivalentes,
- Compétences techniques liées au domaine du bâtiment (ERP notamment),
- Connaissance des règles de la commande publique,
- Maîtrise des outils informatiques (word, excel, outlook),
- Connaissance/maitrise autocad appréciée,
- Capacités à coordonner l'action d'équipes pluridisciplinaires,
- Savoir anticiper, décider, être réactif,
- Qualités relationnelles, sens de la rigueur et l'organisation,
- Permis B exigé.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi), possibilité de télétravail (1 jour), Comité des Œuvres Sociales, Gare SNCF et parking relais à proximité.

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 5 février 2024 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE
57 Avenue Pierre Sépard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex
Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr
Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr